



CIRCULER EN SÉCURITÉ EN TROTTINETTE ÉLECTRIQUE



MOTEUR LIMITÉ
À 25 KM/H



14 ANS
MINIMUM



1 PERSONNE
MAXIMUM



TÉLÉPHONE
INTERDIT



CASQUE AUDIO
INTERDIT



ALCOOL &
STUPÉFIANTS
INTERDITS

RÈGLES DE CIRCULATION

- ✓ Les usagers de trottinettes électriques doivent **respecter le code** de la route.
- ✓ La circulation sur les **trottoirs** est interdite.
- ✓ Il est interdit de transporter des **marchandises** sur la trottinette.
- ✓ Il est obligatoire d'emprunter les **pistes cyclables** lorsqu'il y en a.
- ✓ Hors agglomération, la circulation n'est possible que sur voies vertes ou pistes cyclables.

Casque

Vêtement réfléchissant de nuit ou si visibilité réduite

Recommandé le reste du temps

Avertisseur sonore

Système de freinage

Feux de position arrière et avant

Catadioptres arrière et latéraux

Recommandé Obligatoire



ASSURANCE

Une assurance responsabilité civile spécifique est obligatoire pour prendre en charge les éventuels dommages causés à autrui.

Pour en savoir plus :

